



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2008/L.15
6 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-neuvième session
Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 7 c) de l'ordre du jour
Questions méthodologiques relevant de la Convention
Émissions imputables aux combustibles utilisés dans
les transports aériens et maritimes internationaux

**ÉMISSIONS IMPUTABLES AUX COMBUSTIBLES UTILISÉS
DANS LES TRANSPORTS AÉRIENS ET MARITIMES
INTERNATIONAUX**

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des renseignements communiqués par les secrétariats de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) au sujet des travaux relatifs aux émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux qui étaient en cours dans le cadre de leurs organisations respectives, ainsi que des réactions que ces renseignements ont suscité de la part des représentants des Parties.
2. Le SBSTA a invité les secrétariats de l'OACI et de l'OMI à lui faire part, à ses sessions futures, des résultats des travaux des deux organisations sur cette question.
